

## OBJECTIFS

**La pratique de la médiation par l'animal en orthophonie** consiste à s'appuyer sur une triade professionnel-patient-animal respectant chaque intervenant, humains et animal, pour favoriser une prise en charge rééducative orthophonique faisant intervenir des dimensions relationnelles différentes de celles d'une relation duelle humaine « classique ».

De nombreux articles et recherches investiguent la relation homme/animal et les bienfaits de celle-ci lors de prises en charge thérapeutiques. Ainsi Véronique Servais (2017) précise que l'animal aurait un rôle de « tuteur de résilience » en offrant un sentiment de sécurité, et en renforçant l'estime de soi mais aussi de partenaire social jouant un rôle dans le développement des aptitudes de communication et d'interaction comme le souligne également James Serpell.

Il est vrai que le système de communication animale paraît plus simple, sobre et bien plus congruent que notre propre système de communication d'où des échanges interspécies simplifiés sur lesquels s'appuyer en rééducation.

Les bienfaits apportés par la présence de l'animal médiateur permettent au thérapeute d'avoir un partenaire aidant sur toutes les composantes cognitives (attention, fonctions exécutives, communication et langage...) mais aussi sur la motivation, et la sphère émotionnelle importante pour les prises en charge thérapeutiques.

Cette formation amènera chaque praticien à réfléchir sur sa pratique orthophonique, à créer des activités avec des objectifs thérapeutiques précis incluant un animal « co-thérapeute » comme le décrivait B. Levinson. Il apprendra à établir un programme de rééducation pour des enfants sans langage à partir des compétences socles communes décrites par Hubert Montagner, à solliciter une parole sans bégaiement en s'appuyant sur son partenaire animalier, à améliorer une attention soutenue, conjointe, à mettre en place l'imitation, le tour de rôle... indispensables à tout échange verbal et non verbal ... et bien d'autres axes encore.

En résumé, il s'agira donc d'acquérir sa propre méthodologie afin de construire un plan de rééducation orthophonique avec une médiation animale propre à chaque patient, fondé sur les connaissances des relations homme/animal, les diverses théories et différents résultats de recherches existant à ce jour et tout cela en lien avec les connaissances théoriques orthophoniques.

## CONTENU

Comment le lien homme-animal peut-il aider l'orthophoniste dans ses prises en charges rééducatives ?

### 1ère demi-journée :

A La Médiation Animale (1. quelques éléments historiques ; 2. définition(s) de la Thérapie Assistée par l'Animal (TAA) ; 3. les éléments importants de la TAA ; 4. quelques publications pour démontrer l'intérêt de la TAA (Les bienfaits physiques et physiologiques - Les bénéfices psychologiques et cognitifs)

B. La rencontre entre l'animal (principalement le chien) et l'orthophoniste : la communication (1 – la communication humaine versus animale, support de la MA en orthophonie : *Ce qu'il faut savoir de la communication*

animale (essentiellement le chien) ; Ce qu'il faut savoir de la communication humaine ; Comment l'homme et l'animal se rejoignent-ils ? (La revue de littérature ( V. Servais, M. Grandgeorges, les compétences socles communes selon H. Montagner et autres) - Parallèle entre communication humaine et animale) 2 – les principes à envisager pour introduire l'animal dans les PEC orthophoniques : - Le dispositif (Les normes d'hygiène ; Le choix de l'animal / les caractéristiques du chien médiateur ; Le lieu d'intervention et les aménagements recommandés ; Le matériel ; Le type de séances (individuelle ou en groupe)) / Le cadre de l'intervention et l'éthique (Cadre législatif ; Cadre éthique : le bien être de l'animal médiateur prend de plus en plus d'importance au sein du travail des soignants en médiation animale, au même titre que la « bienveillance » du patient (1. éléments à respecter du côté du patient – 2. éléments à respecter du côté de l'animal))

C. Les différentes pathologies traitées en orthophonie : mise en place de la M.A. (1.1 – interventions auprès des enfants : -L'interaction enfant/animal - L'accordage affectif - La communication inter espèce -Comment créer les activités de MA selon les objectifs thérapeutiques ?)

## 2<sup>nd</sup>e demi-journée

**1.2 – les troubles du langage et de la communication (exemples d'exercices) et travail en atelier pour ouvrir la voie de la « créativité » de chacun : comment introduire l'animal et particulièrement le chien dans les PEC ?** (Les troubles du langage oral (les enfants sans langage, les troubles d'articulation, de parole, les difficultés lexicales, syntaxiques...); Les troubles de la pragmatique ; Les troubles du langage écrit (la phonologie, la conversion phonie-graphie et la voie d'assemblage, le lexique orthographique et la polysémie, la lecture / compréhension); les troubles de l'attention au discours d'autres pathologies (exemples)

**1.3 – les patients présentant un TSA** (Comment l'animal devient-il rééducateur ? Pour le travail sensoriel ; Pour le travail de l'attention visuelle conjointe ; Pour le pointage ; Pour l'imitation ; Pour les mimiques et la posture ; Pour la permanence de l'objet ; Pour les tours de parole ; Pour améliorer la compréhension verbale et développer les productions sonores Sur quoi insiste-t-on ?)

**1.4 – les pathologies vocales, les troubles oro-myo-faciaux et le bégaiement (enfants /adultes)**

**2 – interventions auprès des adultes : les pathologies neurologiques (les aphasies, les dysarthries, les maladies neurodégénératives...)**

A- **Un moment délicat : la retraite / la maladie chronique et le deuil de son animal médiateur**

B- **questionnaire de fin de journée**

| <b>Public concerné</b>   |       | <b>Intervenants</b>                                   |                                 |
|--|-------|---|---------------------------------|
| Orthophonistes, étudiants en orthophonie                           |       | Sylvie Martin, orthophoniste – zoo-thérapeute         |                                 |
| <b>Nombre de participants</b>                                      |       | <b>Lieu</b>   |                                 |
| 20   |       | E S E I S<br>12 rue Jean Monnet<br>67300 SCHILTIGHEIM |                                 |
| <b>Tarifs</b>  |       | <b>Dates, durée, horaires</b>                         |                                 |
| Prise en charge par l'employeur                                    | 190 € | Date  | Lundi 24 juin 2019              |
| Inscription individuelle / adhérent                                | 143 € | Durée   | 7 heures                        |
| Etudiant ortho adhérent<br>(dans la limite des places disponibles) | 48 €  | Horaire   | De 9h à 12h30 et de 14h à 17h30 |